

«En France, vis comme les Français»



Terrasse de café montpelliéraine, le 10 mars 2000 - Crédits photo : PHILIPPE DESMAZES/AFP

[Vox Societe \(http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/\)](http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/) | Par [Vincent Le Biez \(#figp-author\)](#)

Publié le 17/11/2015 à 13h24

FIGAROVOX/TRIBUNE - Au lendemain des attentats de Paris, Vincent Le Biez estime que des mesures concrètes doivent être prises, telles que l'interdiction du salafisme, sans pour autant tomber dans le tout sécuritaire.

Vincent Le Biez est secrétaire général de [Droit au Cœur \(http://www.droit-au-coeur.fr\)](http://www.droit-au-coeur.fr) et membre de Les Républicains. Il cherche à décrypter les discours politiques et s'intéresse à l'efficacité de l'action publique.

Les attentats du vendredi 13 novembre sont un choc terrible pour notre pays, touché en plein cœur. Assistant au match France/Allemagne et résidant dans le 11ème arrondissement de Paris, j'ai pu réaliser à quel point l'objectif visé par les terroristes, à savoir la propagation de la peur, avait été atteint. Avec près de 150 victimes, les terroristes djihadistes ont remporté une première victoire, aussi incontestable que détestable. Mais ils pourraient bien, si nous n'y prenons garde, en remporter une seconde, moins spectaculaire mais plus durable

Le salafisme doit être considéré comme une secte et être interdit par les pouvoirs publics.

: celle de la modification profonde de nos modes de vie et des valeurs françaises.

Une première menace concerne les mesures sécuritaires que nous pourrions être amenés à prendre suite à ces attentats. Assez naturellement, l'opinion publique en appelle à un durcissement, quand bien même celui-ci remettrait en cause certaines libertés publiques. Mais ne prenons pas le problème à l'envers: la remise en cause de libertés publiques ne constitue pas en elle-même une amélioration de notre sécurité intérieure. En particulier, la proposition d'internement préventif des personnes fichées par les services de renseignement, cumule les désavantages de remettre fondamentalement en cause notre Etat de droit, de sous-estimer la discrétion dont sont capables certains djihadistes déterminés et d'empêcher les services de renseignement de faire efficacement leur travail. En revanche, la proposition de faire porter un bracelet électronique à certaines de ces personnes «fichées S» mérite d'être étudiée, mais uniquement dans les cas où les services de renseignement le jugeraient opportun, une surveillance discrète pouvant s'avérer plus efficace pour certains individus.

Une seconde menace est d'abuser de la rhétorique guerrière. Il est tentant de bomber le torse et d'affirmer que « nous sommes en guerre contre le terrorisme », mais rappelons-nous que les mêmes termes (« war on terror ») ont été employés par George W. Bush après le 11 septembre 2001.

Une seconde menace est d'abuser de la rhétorique guerrière. Il est tentant de bomber le torse et d'affirmer que « nous sommes en guerre contre le terrorisme », mais rappelons-nous que les mêmes termes (« war on terror ») ont été employés par George W. Bush après le 11 septembre 2001 et ont justifié les interventions en Afghanistan et en Irak dont les résultats ont été mitigés pour ne pas dire catastrophiques. Plutôt que de dire que nous faisons la guerre à l'Etat islamique,

mieux vaut parler de lutte intractable contre une organisation terroriste, à savoir Daech. Parer cette organisation des caractéristiques et des prérogatives d'un Etat, c'est augmenter son pouvoir d'attraction. De même, un alignement total de notre politique en Syrie sur Bachar Al Assad, la Russie et l'Iran ne réglerait pas la situation. Une telle alliance à dominante chiite, alors que 70% de la population syrienne est sunnite, gonflerait là encore les rangs de Daech. Comment penser que nous parviendrons avec une telle coalition à venir à bout des groupes terroristes quand on sait que les Etats-Unis, malgré des moyens militaires considérables, n'y sont pas parvenus après 2003 en Irak et ont au contraire contribué à la montée en puissance de ces groupes terroristes. Une solution diplomatique, associant à la fois les pays sunnites de la région comme la Turquie et l'Arabie saoudite et l'alliance russo-chiite, doit rester une priorité pour la France, bien davantage que de déployer des troupes au sol.

Une troisième menace, peut-être la plus dangereuse, est la montée des tensions et des intolérances au sein de la société française, suite à cette série d'attentats. Mais les déclarations d'intention ne suffisent pas en la matière et les contresens sont nombreux. Le principal d'entre eux consiste à expliquer, à défaut de justifier, cette radicalisation djihadiste par un climat de haine et d'islamophobie qui règnerait en France. Il est plus que temps de mettre en sourdine ce discours qui fait passer la société française de victime à coupable. Non, ce n'est pas l'islamophobie qui est en cause ici, mais une violente occidentalophobie chez une minorité de musulmans radicalisés. La culture de l'excuse et de la victimisation, en plus d'être fautive, est dangereuse puisqu'elle est reprise par les djihadistes pour endoctriner certains esprits faibles et les faire basculer dans la violence.

Il faut même aller plus loin : au nom de l'intégration d'un islam pacifique en France, la communauté musulmane doit prendre des initiatives et faire sienne ce fameux adage « à Rome vis comme les Romains » ou plutôt « en France, on vit comme les Français ».

Il faut même aller plus loin: au nom de l'intégration d'un islam pacifique en France, la communauté musulmane doit prendre des initiatives et faire sienne ce fameux adage «à Rome on vit comme les Romains» ou plutôt «en France, on vit comme les Français». Concrètement, certains signes ostensibles assimilables à un islam dur (tenues ostensibles, revendications communautaires excessives, lecture insistante du Coran dans les lieux publics, usage véhément de l'arabe par des personnes qui parlent parfaitement français...) devraient disparaître de l'espace public en France, sans qu'il soit besoin de loi pour cela: cela doit venir des musulmans eux-mêmes, afin de rassurer une société française légitimement inquiète. Par ailleurs, le salafisme doit être considéré comme une secte et être interdit par les pouvoirs publics. Ces évolutions constituent sans doute des préalables au traitement efficace des questions de discrimination et à une plus grande tolérance entre Français de toutes origines.

Il y aura inévitablement un avant et un après 13 novembre, bien davantage qu'il n'y a eu un avant et un après 11 janvier, la société française va devenir plus grave et plus sensible. Mais elle ne doit surtout pas tomber dans les pièges posés par les terroristes, à savoir une fuite en avant vers le tout-sécuritaire, vers la guerre et vers l'intolérance. Nos ennemis n'attendent que cela.



Vincent Le Biez